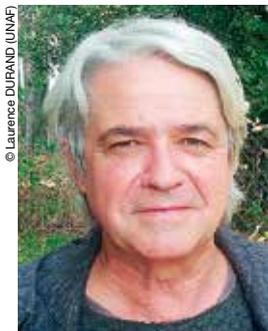


Résister !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Compte tenu de la situation sanitaire, l'assemblée générale de l'UNAF se déroulera le dimanche 28 mars 2021 en visioconférence. Présidents, trésoriers, secrétaires des syndicats départementaux, retenez dès à présent cette date. Vous recevrez en temps utile toutes les indications et le déroulé de cette assemblée générale,

sur les modalités de vote, le rapport moral, le rapport financier, les temps forts de notre syndicat, les différents dossiers traités, le juridique, etc.

Pour une première, ce sera une première. A année exceptionnelle, assemblée générale exceptionnelle ! Mais ne vous inquiétez pas, des essais de connexion seront effectués en amont pour que les uns et les autres n'aient aucun souci ce jour-là.

Concernant le Concours des miels de France, Henri Clément, notre secrétaire général responsable de son organisation, me confirme l'enthousiasme de nos fidèles partenaires.

« Malgré le virus, la vie continue... Si on peut le faire, il faut le faire ! C'est un point positif et on en a tous besoin. »

Nous avons aussi entendu des propos très encourageants de la part de nombreux inscrits qui attendent cet événement avec impatience. Il faut valoriser nos excellents miels de France, fruits du travail des abeilles et des apiculteurs ! Ils le méritent !

Ce concours se déroulera donc à la fin mars chez une dizaine de partenaires en même temps : Icko, Propolia, Véto-pharma, Thomas, Route d'Or, OFA, Lerouge, Botanic, Naturapi, Pinson ; et à Quimper. Si, naturellement, les conditions sanitaires bien confuses à ce jour le permettent !

Frelon asiatique

Avec les premiers beaux jours et les températures douces, les reines fécondées de frelon asiatique ne vont pas tarder à sortir de leur léthargie. Selon une étude de l'ITSAP et du Muséum d'histoire naturelle, qui devrait être bientôt divulguée, le piégeage de printemps serait reconnu efficace pour réduire l'impact de cet insecte invasif. Il était temps...

Pour optimiser la lutte, l'UNAF prépare un document à destination des communes afin de les sensibiliser à ce redoutable prédateur et leur permettre d'agir en bonne connaissance de cause.

Décision acide

Le ministère de l'Agriculture nous rappelle que l'acide oxalique utilisé contre *Varroa* n'est pas autorisé comme médicament vétérinaire car un autre médicament possédant une autorisation de mise sur le marché est aujourd'hui disponible.

Si nous continuons à nous en servir, les sanctions pour ceux qui se feraient prendre seraient très lourdes de conséquences : destruction totale du cheptel traité et procès-verbal pour l'apiculteur.

Cette décision est absolument aberrante car, au fil de nombreuses années de recherches et d'essais, les traitements sur le terrain à base d'acide oxalique se sont révélés concluants. Et de nombreux apiculteurs les utilisent.

Par ailleurs, les apiculteurs, les syndicats apicoles, les ADA ont travaillé longuement sur ce sujet, sans que cela ne soit jamais remis en cause.

Mais alors, que se passe-t-il ?

Voilà, nous y sommes, le coût du traitement à l'acide oxalique est dix fois moins cher que celui effectué avec l'Api-Bioxal disposant d'une AMM. Est-ce une mainmise voulue par l'ANMV (Agence nationale du médicament vétérinaire) et ses représentants, puisque c'est bien la DGAL et l'ANMV qui ont alerté le ministère de l'Agriculture ?

Visiblement, les pouvoirs publics privilégient les intérêts financiers d'un laboratoire plutôt que la santé des abeilles, la simplicité et les finances de dizaines de milliers d'apiculteurs !

Tout ceci est révoltant, mais au-delà de ce problème sanitaire, la situation actuelle est encore plus grave. Que ce soit sur l'arrêté Abeille, le plan pollinisateur, l'étiquetage, le frelon... le ministère de l'Agriculture nous enfume. Le ministre ne veut plus nous entendre, nous recevoir et ne daigne même pas répondre à nos différents courriers et demandes. Il agit bien souvent à l'inverse de ses déclarations premières. Pour l'ensemble des apiculteurs de France, ceci est intolérable.

Nous devons réagir, tous ensemble et être prêts à agir avec autant de ferveur que par le passé pour l'affaire du Gaucho !

Si nous voulons que tout cela change – et il faut que cela change – nous devons sans délai faire preuve de détermination et de ténacité dans l'action sur le terrain et à tous les niveaux.

Tous les apiculteurs, et bien sûr particulièrement les jeunes, doivent être prêts à agir et à entrer en résistance.

En ce début de saison que nous espérons favorable, bon courage à vous tous !